



Divorce à l'amiable, tarif et infos

Par **softimuse**, le **24/05/2008** à **15:54**

Bonjour,

Je suis actuellement ingénieur en informatique et je suis d'origine africaine, mon mari et moi sommes mariés depuis 2003(novembre) et nous avons décidé de faire un divorce à l'amiable.

aussi j'aimerais avoir quelques informations.

1) J'ai une carte de 10 depuis 2005(décembre), peut elle m'être retirée sachant que nous payons toujours nos impôts ensemble que je paie la plus grande partie car j'ai plus de revenus que lui et c'est aussi moi qui paie la totalité du divorce?

2)Combien coute un divorce à l'amiable et combien de temps cela prend?

3)Quel cabinet ou avocat me conseillez vous?

Je vous remercie d'avance pour votre reponse

Cordialement

Par **Jurigaby**, le **24/05/2008** à **23:07**

Bonjour.

Je comprend pas la première question.

Pour le reste, tout dépend des désaccords qui persistent entre vous et tout dépend du tribunal.

En principe, entre 6 mois et un an.

Choisissez un avocat en Droit civil (vous pouvez ne prendre qu'un seul avocat pour deux)

Par **softimuse**, le **26/05/2008** à **10:34**

Bonjour,

Merci de votre réponse.

Ma 1ère question était de savoir si la préfecture pouvait me retirer mon titre de séjour (de résidente) car nous ne vivons plus ensemble et nous avons décidé de demander le divorce d'un commun avis car j'aimerais m'acheter un appartement.

Bien à vous